



Réunion du Conseil Municipal du 19 septembre 2014

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT-JULIEN-EN-BEAUCHÊNE, convoqué le dix-neuf septembre deux mille quatorze s'est réuni en session ordinaire à la Mairie.

Présents : CASERTA Carole, FABRE Nancy, SCHNEYDER Laëtitia, BERMOND Gilbert, KORTZ Sylvain, PASCAL Alain, VALLIER Jean-Claude, VIALET Baptiste

Absent représenté : BERARD Jacky (pouvoir donné Gilbert BERMOND), Jean-Pierre GAUTHIER (pouvoir donné à Alain PASCAL), Jean SERRI (pouvoir donné à JC VALLIER).

Secrétaire de séance : Laëtitia SCHNEYDER.

La séance est ouverte à 14H35

1 - Approbation du dernier conseil municipal :

Pas d'observations. Compte rendu approuvé.

2 - Cotisation Société Protectrice des Animaux :

Participation de la commune pour la SPA de Veynes à hauteur de 0.83 € x 124 hab. = 102.92 €.
Cotisation Approuvée.

3 - Participation au FSL

Le fonds de solidarité pour le logement est une aide pour les ménages de toutes les communes du département qui font appel à la solidarité départementale.

La participation demandée pour la commune de Saint-Julien est de 0.35€ x 129 hab. = 45.15 €.
Participation Approuvée.

4 - Adhésion service en énergie partage,

Dans l'attente du compte rendu de l'expertise effectué par M. FLORENT Armand, Une décision sera prise à ce moment-là.

5 - Ré équilibrage indemnité des élus (Maire-Adjoints),

Le 4 avril dernier une délibération avait été prise concernant les indemnités des élus. Le montant de l'indemnité retenu ayant été accepté par le conseil municipal était d'environ 220 € net (ce qui représente 6.6% de l'indice 1015) pour les adjoints. Nous devons rectifier la délibération n° 2014-27 car le pourcentage inscrit sur la délibération ne correspond pas au montant accepté lors du conseil. Nouveau pourcentage à adopter pour les adjoints est de 6.6% de l'indice 1015.

Le maire propose de réduire son indemnité et la passer à 13.2 % à compter du 1^{er} octobre 2014.
Décision approuvée.

6 - AMF-Réunion information,

Suite à la demande de certaines personnes du conseil municipal pour participer à des formations, l'AMF propose diverses sessions dont :

Les finances locales le lundi 15 décembre à Gap au conseil général.

7 - Délibération terrains Fontarasse,

Annulation de la délibération du 18 août dernier (délibération n° 2014-60). Un entretien étant prévu avec Me VIEU, le lundi 22 septembre.

8 - SST – Eric Hustache,

Lors du dernier conseil municipal nous avons déjà débattu de la formation de M. HUSTACHE Eric concernant le recyclage de la formation de sauveteur secouriste du travail.

Décision approuvée.

9 - Logement KORTZ Sylvain-Remboursement Caution,

Rectification du bail de Sylvain KORTZ, suite à une erreur sur le montant annuel du bail inscrit sur celui-ci, ainsi que le remboursement de la caution.

Décisions approuvées.

10 - FCO Marchandises,

Formation Continue Obligatoire Marchandise pour M. Patrice BOUTEILLE par l'ECF du 20 au 24 octobre 2014.

Décision approuvée.

11 - Correspondant Défense,

Désignation d'un conseiller municipal en charge des questions de défenses. M. Jean-Pierre GAUTHIER a proposé sa candidature.

Candidature validée.

Séance levée à 16h40